

**Mémoire dans le cadre des  
consultations prébudgétaires  
en vue du budget de 2019**

**Par :**

**Shaw)**

**Le 3 août 2018**

## **Liste des recommandations de Shaw Communications pour le budget de 2019 :**

**Recommandation 1 :** Qu'au moment où nous amorçons notre transition vers l'ère de la technologie 5G, le gouvernement continue de mettre en œuvre des politiques favorables à la concurrence sur les services sans fil, et ce, dans l'intérêt de tous les Canadiens.

**Recommandation 2 :** Que le gouvernement, avec l'appui des provinces et de l'industrie, élabore un nouveau modèle de financement pancanadien pour combler les lacunes restantes en matière de connectivité à large bande dans les régions rurales et éloignées, afin de relier les Canadiens et les entreprises qui veulent croître dans un contexte économique en évolution.

**Recommandation 3 :** Que le gouvernement modifie la *Loi sur les télécommunications* afin de réglementer l'accès aux structures de réseaux physiques, dans le but d'assurer le déploiement réussi de l'infrastructure de réseaux 5G concurrentiels partout au Canada.

Le 3 août 2018

L'honorable Wayne Easter

Président du Comité permanent des finances

Chambre des communes

131, rue Queen, 6<sup>e</sup> étage

Ottawa (Ontario) K1A 0A6

**OBJET : Présentation de Shaw Communications au Comité permanent des finances de la Chambre des communes dans le cadre des consultations prébudgétaires 2019**

Le présent document constitue la recommandation de Shaw Communications Inc. (« **Shaw** ») en son nom et au nom de Freedom Mobile Inc. (« **Freedom Mobile** ») relativement aux consultations susmentionnées. Shaw est une société chef de file de la connectivité au Canada qui est fière d'offrir des services de qualité à plus de six millions de Canadiens partout au pays. Notre division des services filaires est composée des services aux consommateurs et des services aux entreprises. Les clients résidentiels ont accès aux services Internet à large bande, au service Wi-Fi Shaw Go, aux services de vidéo et à la téléphonie numérique. Le secteur des services aux entreprises offre à celles-ci des services Internet, de données, de Wi-Fi, de téléphonie numérique et de vidéo. La division des services sans fil, sous la bannière de Freedom Mobile, offre des services voix et données sans fil LTE-Advanced grâce à l'expansion et à l'amélioration du réseau sans fil mobile.

Shaw propose respectueusement les recommandations suivantes au Comité :

**Recommandation 1 : Qu'au moment où nous amorçons notre transition vers l'ère de la technologie 5G, le gouvernement continue de mettre en œuvre des politiques favorables à la concurrence sur les services sans fil, et ce, dans l'intérêt de tous les Canadiens.**

Le marché canadien des services mobiles sans fil vit un moment important, alors qu'on amorce la transition vers l'ère de la technologie 5G et que commence à émerger une véritable concurrence durable de la part de Shaw et Freedom et d'autres fournisseurs.

La technologie 5G a le potentiel de procurer des avantages énormes aux Canadiens, tant sur le plan économique que social. Les effets du passage à cette technologie devraient être beaucoup plus larges et porteurs de beaucoup plus de changements que ce qu'on a connu par le passé, notamment lors de la transition de la technologie 3G à la technologie LTE, par exemple. La technologie 5G n'est pas seulement une question de services à large bande plus rapides; elle a aussi le potentiel de changer fondamentalement la façon dont les Canadiens vivent leur vie et la façon dont les collectivités, les entreprises et les gouvernements canadiens gèrent et fournissent les services, les infrastructures et les ressources.

Selon un récent rapport d'Accenture Stratégie, l'adoption de la technologie 5G au Canada stimulera l'innovation dans l'ensemble des industries, améliorera notre niveau de vie et notre économie en faisant augmenter le PIB de 40 milliards de dollars d'ici 2026, et créera 250 000 emplois permanents<sup>1</sup>. Les réseaux 5G faciliteront les réseaux énergétiques des villes intelligentes, les réseaux de transport, la conduite autonome et les réseaux d'aqueduc qui amélioreront l'efficacité énergétique et la sécurité dans l'ensemble du pays. De plus, il est tout à fait possible que les incidences les plus profondes de cette technologie n'aient pas encore été envisagées pour le moment.

Il est difficile d'exagérer l'impact transformateur que les réseaux 5G auront sur notre économie et notre société. Ce nouvel environnement 5G sera caractérisé par l'ultra-connectivité, représentée par d'innombrables appareils dans nos maisons, nos automobiles, nos lieux de travail et nos villes qui communiquent en tout temps entre eux. Dans ce contexte, le marché de la connectivité jouera un rôle plus important que jamais. Les trois importants fournisseurs nationaux qui dominent actuellement le marché canadien du sans-fil le savent et ils ont la capacité et la motivation de soumissionner au-delà de la valeur du spectre, afin d'empêcher l'entrée de concurrents sur le marché de la technologie 5G. Ils ont tout intérêt à ce que leur prédominance se poursuive et soit ancrée dans l'ère du 5G.

Si les trois importants fournisseurs réussissent à étendre leur position dominante à cette nouvelle technologie, l'énorme potentiel d'un environnement 5G dynamique et transformateur en souffrira. Les Canadiens et le pays se retrouveront plutôt avec un marché statique et insensible semblable à celui du sans-fil, avant l'émergence récente de solides concurrents comme Freedom. Si l'on ne réserve pas de spectre pour les soumissions exclusives de nouveaux concurrents, les obstacles actuels que représente la concentration du spectre persisteront dans l'ère du 5G, ce qui consolidera davantage la domination des fournisseurs actuels et limitera les avantages potentiels du 5G pour l'économie et les consommateurs canadiens. Non seulement les consommateurs pourraient-ils être assujettis à des prix plus élevés, mais un nombre restreint de fournisseurs de la technologie 5G pourraient entraver le développement d'applications par des tiers en limitant directement ou indirectement l'accès aux réseaux 5G pour les développeurs tiers, ce qui pourrait avoir un effet profond sur la capacité des entreprises canadiennes de mettre au point et de créer de nouveaux produits et services. Les consommateurs seraient pénalisés, et cette approche pourrait coûter des milliards de dollars en valeur pour les consommateurs; autrement, il y aurait une offre de prix inférieurs, de services utiles et novateurs et d'un plus grand choix sur le marché de la technologie 5 G.

Tous les avantages du 5G ne se concrétiseront que si une véritable concurrence s'installe sur le marché canadien du sans-fil. C'est pourquoi il est essentiel que le gouvernement maintienne sa trajectoire actuelle et continue de prendre des mesures

---

<sup>1</sup> Accenture Stratégie, *En route vers l'innovation – La place du Canada dans la course vers le 5G*, 9 juin 2018, <https://www.5gcc.ca/wp-content/uploads/2018/06/CWTA-Accenture-Whitepaper-5G-Economic-Impact-Final-Web-French-6.19.2018-V5.pdf> (consulté le 28 juin 2018) [« Rapport Accenture »], à la diapositive 1.

stratégiques afin d'atténuer le risque que la domination statique des trois importants fournisseurs aura sur les Canadiens, ainsi que sur la productivité et la compétitivité de l'économie canadienne.

**Recommandation 2 : Que le gouvernement, avec l'appui des provinces et de l'industrie, élabore un nouveau modèle de financement pancanadien pour combler les lacunes restantes en matière de connectivité à large bande dans les régions rurales et éloignées, afin de relier les Canadiens et les entreprises qui veulent croître dans un contexte économique en évolution.**

Contrairement au marché du sans-fil, si l'accès à large bande est devenu aussi répandu au Canada, c'est grâce à la combinaison des forces du marché, des subventions ciblées et du cadre stratégique qui stimule la concurrence et permet aux consommateurs d'avoir le choix. Dans la vaste majorité des marchés au Canada, on peut s'en remettre aux forces du marché pour que les Canadiens aient accès à des connexions Internet à large bande fiables, rapides et de grande qualité. Cependant, la disponibilité de ces connexions n'est pas assurée partout, car il reste des endroits où il est difficile de rentabiliser un tel service.

Or cette lacune, qui touche la transmission à large bande (au sens courant d'une liaison par fibre optique haute capacité déployée dans les collectivités, où un réseau d'accès local est ensuite établi pour desservir les résidences et les entreprises) plutôt que l'accès au service à large bande, empêche des entreprises de ces régions de se livrer la concurrence dans un monde numérique.

On a déployé beaucoup d'efforts dans le cadre du programme Brancher pour innover, une promesse du budget de 2016, pour régler ce problème, mais il reste des lacunes. Shaw était extrêmement heureuse d'avoir obtenu un financement de 11,73 millions de dollars dans le cadre de ce programme pour deux projets en Colombie-Britannique qui relieront 16 collectivités, dont six collectivités autochtones, à un réseau à large bande à haute vitesse.

Comme prochaine étape, Shaw recommanderait que le gouvernement convoque les parties intéressées, comme les gouvernements provinciaux et les chefs de file de l'industrie, afin d'étudier la possibilité d'élaborer une stratégie et un financement pancanadiens pour les services à large bande. Ce fonds stratégique viserait à combler les lacunes restantes dans les services, qui ont une incidence importante sur la productivité et la compétitivité de nos collectivités rurales et éloignées.

En fournissant des incitatifs au secteur privé pour qu'il investisse dans les infrastructures de transmission à large bande, on parviendra à augmenter la qualité, la capacité, l'étendue et la fiabilité des réseaux à large bande dans toutes les régions du Canada. Il en découlera également des solutions novatrices pour régler le manque de disponibilité, et le développement d'applications et de services de connectivité dans les régions éloignées sera par ailleurs stimulé.

**Recommandation 3 : Que le gouvernement modifie la *Loi sur les télécommunications* afin de réglementer l'accès à l'infrastructure des réseaux, dans le but d'améliorer l'expansion de la large bande et d'assurer le déploiement réussi de l'infrastructure de réseaux 5G concurrentiels partout au Canada.**

À l'aube de l'ère du 5G, il est dans l'intérêt de tous les Canadiens que les obstacles réglementaires au déploiement de l'infrastructure de réseau de prochaine génération soient supprimés. L'un de ces obstacles est la mosaïque réglementaire excessivement compliquée de règles entourant l'accès à l'infrastructure de réseau physique, notamment les poteaux de services publics, qui sont essentiels au déploiement des réseaux à large bande en général, et en particulier dans les collectivités rurales et éloignées.

Dans de nombreuses régions rurales et éloignées, le raccordement de câbles à fibres optiques aux poteaux électriques existants est beaucoup plus rentable que la construction de nouvelles lignes de poteaux électriques ou l'enfouissement de ces câbles sur de longues distances. Souvent, ces poteaux font partie d'un réseau public de distribution d'électricité sous réglementation provinciale. Les tarifs annuels facturés aux fournisseurs de réseaux pour l'accès à ces poteaux sont établis à l'aide de méthodes très différentes, selon la province ou le territoire, et sont sujets à des flambées de prix périodiques. Par exemple, pour les poteaux appartenant à Bell Canada, la Commission de l'énergie de l'Ontario a récemment établi un tarif de 43,63 \$ par poteau, soit trois fois et demie le tarif de 12,48 \$ par poteau établi par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC »).

Ces coûts annuels récurrents ont une incidence importante sur la viabilité économique des opérateurs de réseaux quant au déploiement de réseaux, en particulier dans les collectivités rurales et éloignées. Chaque province a un régime de réglementation différent, et l'incertitude complique la planification des immobilisations et des opérations lorsqu'il s'agit de construire et d'entretenir des réseaux interprovinciaux et finit par affaiblir les arguments à l'appui de l'investissement dans de nouveaux réseaux à large bande dans les régions rurales et éloignées. Elle immobilise également les ressources dont nous avons grand besoin pour simplement gérer le fardeau intergouvernemental connexe.

De plus, les régies provinciales des services publics n'ont pas le mandat de promouvoir la connectivité à large bande ou l'innovation (contrairement au CRTC). Bien qu'il soit nécessaire de garantir aux exploitants de réseau national ou interprovincial de télécommunications l'accès à l'infrastructure, cet accès est le seul composant essentiel de l'exploitation des réseaux de télécommunications qui ne soit pas actuellement de compétence fédérale.

Cette question devient encore plus critique dans le monde du 5G, qui nécessitera un énorme investissement dans l'infrastructure numérique et beaucoup plus de liens avec l'infrastructure physique.

Au cours de l'examen à venir de la *Loi sur les télécommunications*, le gouvernement doit régler cette question en élargissant la compétence du CRTC afin d'y inclure la surveillance de l'accès par les exploitants de réseaux à l'infrastructure de tous les propriétaires de structures de soutien, y compris les services publics sous réglementation provinciale, et ce faisant, de permettre au CRTC de régler les différends connexes. Cette modification législative mineure permettrait au gouvernement de simplifier grandement le cadre réglementaire inutilement complexe et de stimuler directement les investissements dans le développement des réseaux à large bande, de manière à rejoindre les régions difficiles à servir, ce qui permettrait d'offrir de nouvelles possibilités aux Canadiens à l'échelle du pays.

\*\*\*Fin du document\*\*\*